

MAËL-CARHAIX

BULLETIN MUNICIPAL

mairie.mael-carhaix@wanadoo.fr - www.mael-carhaix.fr

*La municipalité vous présente
ses Meilleurs Vœux
pour la nouvelle année*



LE MOT DU MAIRE



beaucoup d'espoir.

Nous venons de vivre un épisode difficile avec la tempête Ciaran. Certains de nos administrés ont dû patienter deux semaines sans électricité et les réseaux tardent à être rétablis. Nous sommes allés à la rencontre des personnes isolées qui gardaient le moral malgré tout, sûrement disaient elles "parce qu'elles en avaient vu d'autres !". Dans cette épreuve, les Maël-Carhaisiens ont été très solidaires et nous tenons à les féliciter. Nous devons retenir des leçons d'humilité et nous interroger sur notre dépendance à certaines énergies. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour déblayer les routes, les agriculteurs, les services techniques, les élus et les services d'ENEDIS parfois venus de très loin pour leur courage et leur amabilité.

Soyez assurés que l'équipe municipale s'emploie sans relâche à l'amélioration de la commune et du cadre de vie. Nous avons la satisfaction, à Maël-Carhaix d'être bien dotés en terme de soins. Un 8 ème médecin s'est installé et nous avons créé un cinquième cabinet, mais l'espace manque désormais pour envisager un agrandissement du bâtiment. Le carport de protection de la patientèle verra bientôt sa création.

Au travers de ce bulletin, l'avancée des travaux est précisée. Une importance particulière est accordée à l'économie d'énergie parce que les dépenses, dans ce domaine vont impacter cruellement le budget de la commune.

2023 a été une année marquée par la guerre, l'inflation, l'envolée des prix de l'énergie, les catastrophes climatiques. 2024 s'annonce avec son lot d'interrogations mais nous y projetons malgré tout

En cette fin 2023, un City Stade a été réalisé près de la salle des sports, la bibliothèque a été rénovée et attire désormais de nombreux lecteurs dont 140 enfants. Le dortoir des petits a été rénové à l'école publique. Les travaux de la salle Arc En Ciel s'achèveront avant le printemps, nous espérons pour la fin 2024 l'aboutissement des travaux intérieurs du musée des ardoisières.

Un programme conséquent de voirie sera à nouveau réalisé et des sanitaires publics agrémentés d'un espace vélos, d'une table de pique nique verront le jour sur l'esplanade de la gare.

Nous avons des projets mais la gestion des finances communales doit être mesurée, anticipée et maîtrisée. Maël-Carhaix est une commune dotée de tous les services essentiels à la population avec la qualité de vie sereine d'un village.

Je félicite les sapeurs pompiers, tout le corps médical et soignant qui nous accompagnent dans nos vies, le personnel de l'éhpad et du S A D du Corong.

Je tiens à remercier particulièrement tous les bénévoles, les associations et leurs présidents, les enseignants, les artisans, commerçants qui animent la commune. L'équipe administrative de la mairie, les services techniques, les employés de la cantine, de la garderie pour leur implication.

Je remercie mes collègues adjoints et l'ensemble du conseil municipal. Prenez soin de vous, de vos proches.

En ces temps troublés, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de réussite dans vos projets personnels et familiaux enfin, le meilleur pour 2024.

Bonne Année 2024 Bloavez mad

Rollande LE BORGNE
Maire.

**Les vœux du maire auront lieu
le vendredi 12 janvier 2024 à 19 heures
à la salle des fêtes "Arc en Ciel".
Toute la population de la commune
y est cordialement invitée.**



PERMANENCE DES ÉLUS

- Le maire est présent :
les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis matin
de 9h à 12h et sur rendez-vous.
- Les adjoints sont présents :
le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous.

ÉTAT-CIVIL 2^e SEMESTRE 2023

NAISSANCES

- **Noéline PAYET**
4 Cité Santez Katell, le 3 août 2023
- **Heol PREMEL-CABIC**
6 La Forêt, le 9 octobre 2023
- **Ayden, Elliott**
1 place de l'École, le 24 octobre 2023

PUBLICATIONS DE MARIAGE

- **Jean-Luc COTONNEC et Corinne Irène Anne-Lise QUERE, le 8 juillet 2023**
- **Goulvenn LE LOSTEC et Nadège TANGUY, le 29 juillet 2023**
- **Yoann Yves François TOULGOAT et Audrey Marine LE DU, le 4 août 2023**
- **Christophe HOUARNER et Virginie GUYADER, le 23 décembre 2023**

DÉCÈS

- **Yves, Marie THORAVAL**
94 ans, 8 rue de Paule, le 28 juin 2023
- **Noelie, Françoise Marie LE BIHAN veuve GUEGANOU**
95 ans, 8 rue de Paule, le 28 juin 5 juillet
- **Eliane, Marie LE GRAET veuve MOUZER**
96 ans, 8 rue de Paule, le 5 juillet 2023
- **Désiré, André AUFFRET**
93 ans, 8 rue de Paule, le 6 juillet 2023
- **Raymonde LE GUERN veuve GUYADER**
94 ans, 8 rue de Paule, le 7 juillet 2023
- **Ginette, Henriette, Berthe NOIRET**
93 ans, 8 rue de Paule, le 25 juillet 2023
- **Marie, Joséphine LE CLEC'H veuve STEUNOU**
94 ans, 8 rue de Paule, le 10 août 2023
- **Gildas, Pierre PENVERN**
86 ans, 8 rue de Paule, le 12 août 2023
- **Marie, Augustine LE BRAS, épouse BOTREL**
26 Kergoüiou, le 6 septembre 2023
- **Roland, Christian, Gabriel ROUX**
81 ans, 13 Kergilbert, le 7 septembre 2023
- **Joel, Marcel LEONARD**
68 ans, 18 rue Sainte Catherine, le 27 septembre 2023
- **Pierre, Marcel MOLARD**
68 ans, 3 Kermaria, le 6 octobre 2023
- **Marie, Yvonne LE BRAS veuve ROBIN**
96 ans, 8 rue de Paule, le 20 octobre 2023
- **Hervé, Yvon VELLY**
76 ans, 8 rue de Paule, le 28 octobre 2023
- **Albert, Marie KERAMBELLEC**
91 ans, 8 rue de Paule, le 4 novembre 2023
- **Marie, Ernestine CORBEL veuve COLLET**
102 ans, 8 rue de Paule, le 14 novembre 2023

MÉMO MAËL-CARHAIX

SAMU	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE DE ROSTRENEN	02 96 29 00 17
MAISON MEDICALE	02 96 24 63 86
INFIRMIERES	
Poulizac H - Quémener G - Canevet A	02 96 24 62 21
Le Sech K - Even V - Rouillé M	02 96 24 79 41
CABINET INFIRMIÈRE	02 96 36 38 04
Bidel A	06 37 96 64 25
Guimard L - Collobert E	
PSYCHOTHERAPEUTE	
Lotoux C	02 56 25 11 68
PHARMACIE	
Maen Glas	02 96 24 62 52

POSTE	36 31
MAIRIE	Tél. 02 96 24 73 00 Fax : 02 96 24 73 01
TRESORERIE DE ROSTRENEN	02 96 29 01 39
DECHETERIE DE ROSTRENEN	02 96 29 24 96
AMBULANCE - TAXI	
Maël Ambulance	02 96 24 66 17
TRAD	0810 22 22 22
APPEL PHARMACIE DE GARDE	32 37
3 Défibrillateurs :	
• 1 à l'entrée de la mairie	
• 1 à l'entrée de la salle des sports	
• 1 à l'entrée de la salle des fêtes	

LES TRAVAUX EN COURS

Cuisine salle Arc en Ciel :



Par suite de la non-conformité de la cuisine, la commune avait fait appel à une expertise pour évaluer les travaux. Une vingtaine de points non conformes ont été relevés, notamment sur la partie maçonnerie, carrelage qui ont occasionné différents dysfonctionnements.

Après plusieurs réunions de conciliation, les travaux de remise aux normes seront pris en charge pour 30% par le cabinet d'architecte et 70% par la société ayant réalisé la maçonnerie/carrelage. Redémarrage des travaux le 30 novembre 2023 et une fin programmée en début de printemps 2024.

Rue de Paule



Des points d'ajustement ont été demandés auprès de la société SPTP ayant réalisé l'enrobage au carrefour de la cité des sports et de Kervézennec, ainsi qu'une remise à niveau de certaines plaques d'égouts. Les différents tracés au sol seront réalisés au printemps 2024.

- Coût des travaux : 603 382,37 euros HT
- Subventions : 236 366 euros

Sanitaire public place de la gare :

Le bureau d'étude « Ensemble » de Saint Brieuc a été retenu. Le projet consiste à la construction d'un sanitaire rappelant l'ancienne gare de Maël et d'un abri pour table de pique-nique avec borne de recharge de vélo électrique. Un appel d'offre sera lancé en 2024 et demande de subventions.

Stade de football :

En raison du coût financier, le projet d'un aménagement d'un terrain de foot dans le prolongement du terrain d'honneur n'a pas été retenu par le conseil municipal.

Musée des Ardoisières

Le cabinet architecte « Ensemble » de Saint Brieuc a été retenu pour le réaménagement intérieur. Ce bâtiment sera multi fonctionnel avec une salle d'exposition pour le musée. Une autre salle de 30 m2 réservée pour les différentes associations locales. Une kitchenette sera attenante à cette salle avec sanitaire et local technique.

Des demandes de subventions sont en cours.

Nous espérons une réouverture du musée pour fin 2024 début 2025.

Lotissement derrière SAD du Corong

La commune, récemment devenue propriétaire d'un ensemble foncier dans le centre bourg, est sollicitée pour vendre une partie afin de permettre l'extension du Service d'Aide à Domicile (SAD).

Il est prévu aussi de créer deux lots à bâtir. Le bornage des lots est en cours ainsi que le permis d'aménager.

Voirie



L'entreprise SPTP a posé l'enrobage sur les voies communales. Plusieurs routes ont été restaurées en enrobé à chaud : Kerguémarec, Kermarec, Keroguiou, Keroualet, Le Plessis et Impasse Arc en Ciel pour un montant définitif de 90 713,70 euros TTC.

En complément, du point à temps a été déployé pour 11 520 euros TTC en plusieurs lieux : Kergonan, Kerdoupin, Moulin de Keroguiou, rue de Goaz Lin.

Les travaux préparatoires (élagage et nettoyage des fossés) sont réalisés par les services techniques.

Une évaluation précise de toute la voirie communale est envisagée avec l'ADAC pour construire les futurs programmes.

Le groupement de commande avec les communes de Paule, Plévin, Locarn, Le Moustoir et Trébrivan permet de bénéficier de tarifs négociés

La zone artisanale de Pont Rod va faire peau neuve

La voirie sera améliorée au début du printemps.

Info pratique :

Vu le coût d'entretien du pont bascule de la commune dans la zone artisanale et la non-utilisation de celui-ci (fermeture de l'abattoir Penalan et l'arrêt des Ardoisières). A partir du 1 Janvier 2024, cet équipement ne sera plus opérationnel.

LES TRAVAUX TERMINÉS

Nouveau dortoir :



Un nouveau dortoir a été réalisé pendant le mois de juillet pour le confort des enfants de la classe maternelle de l'école publique.

Maison médicale

À la suite de l'installation d'un huitième médecin au sein de la maison médicale, des travaux d'aménagement pour un cinquième cabinet de consultation ont été réalisés. Une deuxième demande d'autorisation auprès des « bâtiments de France » a été faite. Nous avons reçu leur accord pour mettre en place un préau devant la maison médicale.

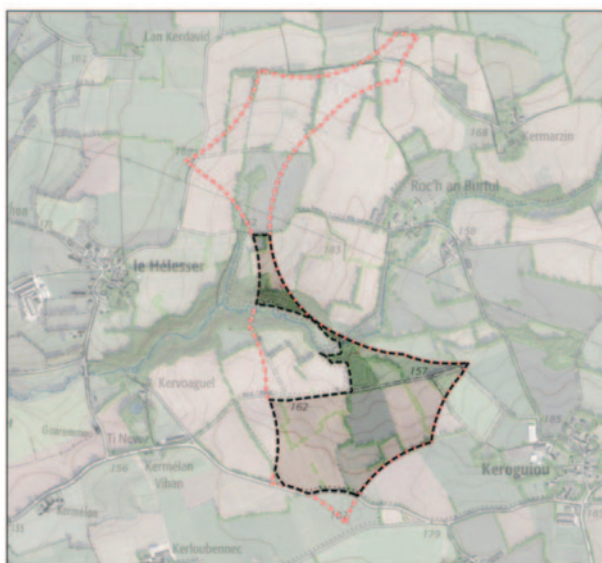


PROJET EOLIEN DE PARC BANEL

La zone d'implantation sur Maël-Carhaix

LA ZONE D'IMPLANTATION PREND EN COMPTE :

- Un potentiel de vent favorable
- Une distance minimale aux habitations de 500 mètres
- L'absence de milieux naturels sensibles (site Natura 2000 par exemple)
- Le paysage environnant



Où en est le projet de Parc Banel ?

Le développement d'un projet éolien se déroule sur plusieurs années, depuis l'identification d'un site jusqu'à la mise en service des éoliennes et enfin leur démantèlement.

Des études sont réalisées par des bureaux d'études experts afin d'analyser les différents enjeux potentiels du territoire d'accueil du projet. Celles-ci permettent, à terme, de définir une implantation en adéquation avec le territoire local et de définir des mesures le cas échéant.

Mars 2023 : Lancement des états initiaux naturalistes

Octobre 2023 : Lancement des états initiaux paysagers

A venir :

T1 2024 : Installation d'un mât de mesure du vent et d'écoutes des chauves-souris d'une hauteur de 135 m
Poursuite de l'ensemble des études

Les éléments clés du projet :

- Entre 2 et 3 : Nombre d'éoliennes estimé sur Maël-Carhaix
- 3,6 MW à 4,2 MW : Puissance unitaire d'une éolienne
- Equivalent de la consommation de 5700 à 10 000 foyers hors chauffage*
- 2030 : Mise en service

* Source : RTE, 2021

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le prix de l'électricité a bondi de 50 % cette année, malgré le groupement d'achat par le syndicat d'électrification départemental et l'amortisseur électricité proposé par l'état (environ 4 centimes du KWH).

La commune consomme au total 202 000 KWH d'électricité pour un coût moyen de 19 centimes le KWH en 2022. Pour 2023 la projection aboutit à un coût de l'ordre de 30 centimes le KWH, la facture globale de l'énergie va grimper considérablement.

Cette situation nous oblige à une meilleure utilisation de l'énergie. La municipalité a décidé de réduire :

- Les plages horaires de l'éclairage public,
- De la gestion à distance du chauffage des salles de réunion
- De l'arrêt du 1er octobre au 31 mars de la borne électrique à l'aire de camping- car.

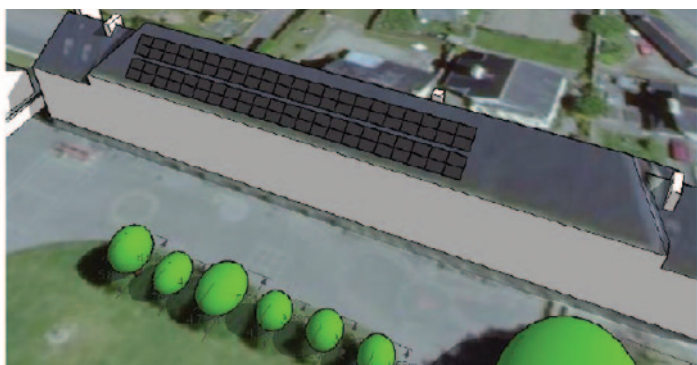
DÉFINITION DE L'OPÉRATION

Grappe solaire photovoltaïque

3 sites potentiels ont été identifiés du fait de leur surface de toiture bien exposée ou de leur consommation électrique.

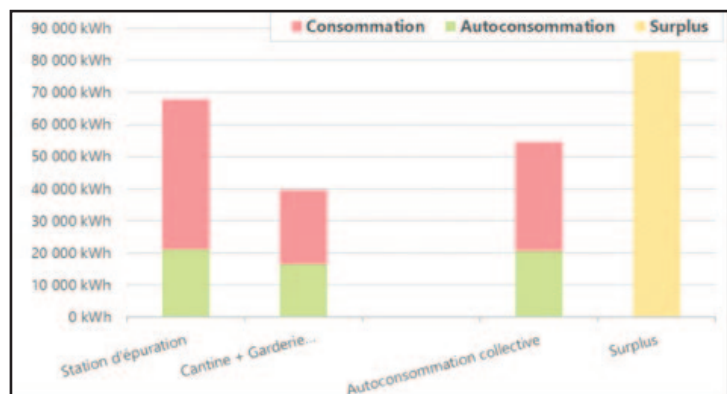
- Station d'épuration
- Ecole primaire
- Hangar communal

Plusieurs contraintes techniques impactent néanmoins l'intérêt économique d'éventuels projets photovoltaïques.



Boucle énergétique locale

La production d'électricité de ces générateurs solaires photovoltaïques serait valorisée en autoconsommation pour satisfaire les besoins des bâtiments producteurs en

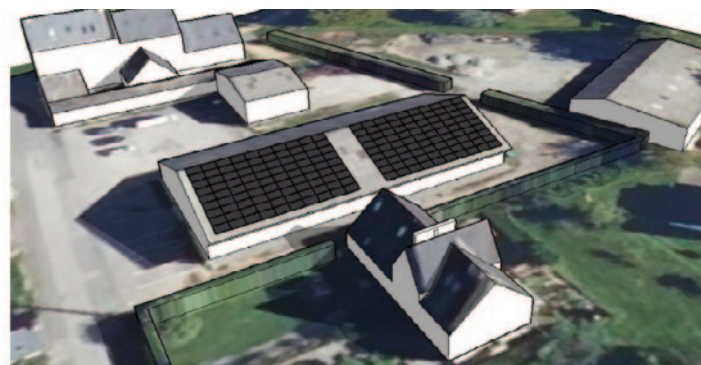
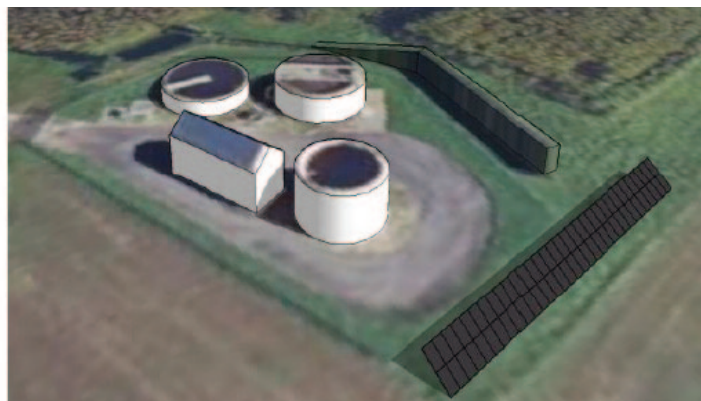


La municipalité réfléchit à produire son électricité avec les compétences de l'ALECOB et d'ERKB, trois projets de centrales solaires sont envisagés :

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

En collaboration avec l'Agence Locale de l'Energie du Centre Ouest Bretagne (ALECOB), la commune de Maél-Carhaix s'est penchée sur la solarisation de ses bâtiments communaux avec l'installation de générateurs solaires photovoltaïques, ceci dans le but de couvrir en autoconsommation une part de ses besoins électriques.

Les hausses successives du prix de l'électricité pèsent en effet de plus en plus dans les charges de fonctionnement de la collectivité. La mise en œuvre de ce genre de solution permettrait d'accroître l'autonomie énergétique de la commune et de réduire ses dépenses en énergie.



autoconsommation individuelle, ou d'autres bâtiments communaux en autoconsommation collective.

30% des besoins de la *Station d'épuration* seraient couverts en autoconsommation individuelle.

40% des besoins de la *Cantine + Garderie + Salle associations* seraient couverts en autoconsommation individuelle.

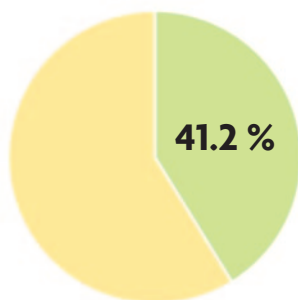
40% des besoins des autres bâtiments communaux membres de l'opération seraient couverts en autoconsommation collectif.

	Taux d'autoconsommation	Taux d'autoproduction	Taux de couverture
Station d'épuration	70,2 %	30,9 %	44,0 %
Cantine + Garderie	43,8 %	41,7 %	95,2 %
Bilan de l'opération	41,2 %	35,9 %	87,1 %

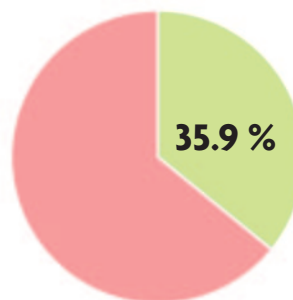
Finalement, **41%** de l'électricité produite serait autoconsommée et couvrirait 36% des besoins électriques des bâtiments communaux membres de l'opération d'autoconsommation collective. En cas d'obtention d'aide publique, les **59%** de surplus de production serait vendu de gré-à-gré à un agrégateur indépendamment du dispositif d'Obligation

d'Achat comme précisé dans L'article 13 de l'arrêté tarifaire du 6 Octobre 2021 dit « S21 » qui interdit le cumul « pour une même installation [...] des primes et tarifs [...] avec un autre soutien public financier à la production d'électricité, provenant d'un régime d'aides local, régional, national ou de l'Union européenne. »

AUTOCONSUMMATION



AUTOPRODUCTION



➤ Le taux d'autoconsommation représente la part de la production susceptible d'être consommée :
Taux d'autoconsommation = Production autoconsommée / Production totale

➤ Le taux d'autoproduction représente la part des besoins susceptible d'être satisfaits :
Taux d'autoproduction = Production autoconsommée / Consommation

Budget prévisionnel

Site / Bâtiment	Station d'épuration	Hangar communal	École primaire
Puissance photovoltaïque	27,4 kWc	72,0 kWc	35,2 kWc
Production moyenne	29 841 kWh/an	73 346 kWh/an	37 545 kWh/an
Valorisation de la production	Autoconsommation collective		
Coût de l'installation photovoltaïque	45 000 € HT	75 000 € HT	60 000 € HT
Travaux de génie civil	10 000 € HT		
Diagnostic de la charpente			5 000 € HT
Travaux de renforcement de la charpente			30 000 € HT
Travaux de désamiantage		30 000 € HT	
Travaux de couverture (bac acier)		40 000 € HT	
Mission de contrôle technique (RVRAT)			2 000 € HT
Coût du raccordement au réseau public	250 € HT	5 000 € HT	2 500 € HT
Provisions	2 750 € HT	7 500 € HT	5 500 € HT
Montant du projet (HT)	58 000 € HT	157 500 € HT	105 000 € HT
€/Wc	2,12 €/Wc	2,19 €/Wc	2,98 €/Wc
T.V.A. (20,0%)	11 600 €	31 500 €	21 000 €
Montant du projet (TTC)	69 600 € TTC	189 000 € TTC	126 000 € TTC
Taux de subvention	40,0 %		
Montant de la subvention	118 800 € HT		
Autofinancement	201 700 € HT		

Avancement de l'opération

- Etudes techniques et financières de l'ALECOB
- Consultation et avis des Architectes des Bâtiments de France
- Chiffrage et demandes de devis auprès de professionnels (installateurs photovoltaïques, entreprises de désamiantage, etc...)
- Sollicitation d'aide(s) publique(s)

BILAN DE L'OPÉRATION

Le développement des énergies renouvelables est l'une des grandes priorités thématiques. La mise en œuvre d'une grappe de projets solaires photovoltaïques sur le patrimoine communal répond à cet objectif. Cette nouvelle production d'électricité renouvelable et locale serait répartie vers les différents bâtiments communaux au travers d'une boucle énergétique locale, aussi nommée : opération d'autocon

-sommation collective patrimoniale. Cette opération permettra d'accroître l'autonomie énergétique de la commune en satisfaisant **36%** de la consommation énergétique des bâtiments ciblés et ainsi réduire leurs factures d'électricité. Un soutien public permettrait de lever les contraintes techniques identifiées et de garantir la viabilité économique de cette « grappe de projets solaires photovoltaïques ».

Nombre d'installations photovoltaïques	3
Puissance installée cumulée	134,6 kWc
Production moyenne cumulée	140 732 kWh/an
Emissions de gaz à effet de serre évitées	67,5 tonnes équivalent CO ₂
Gain énergétique (%)	36 %
Montant prévisionnel	320 500 € HT

TEMPÊTE CIARAN

La commune panse ses plaies

Largelement annoncée par météo France, la tempête Ciaran a traversé la Bretagne et montré notre grande fragilité collective face aux événements.

Côté matériel les dégâts sont importants : réseaux électriques, réseaux téléphoniques, toitures, haies, forêts, cultures La mobilisation et la solidarité de tous (techniciens, services techniques, agriculteurs et population) auront permis malgré la pluie de retrouver l'essentiel de nos commodités.



Arbres couchés à l'ancienne gendarmerie

Electricité : quinze jours auront été nécessaires pour rétablir l'électricité dans l'ensemble des foyers de la commune. C'est beaucoup et peu à la fois compte tenu des lignes tombées en de multiples endroits. Les situations d'urgence ont été signalées. La mise en sécurité des usagers et des intervenants a été traitée en priorité grâce à la mobilisation des agents d'Enedis et des techniciens venus des quatre coins de la France.

Téléphone : L'autre enseignement de cette tempête a été l'absence de réseaux rendant difficile l'organisation et l'accès aux secours les premiers jours. Le réseau de fibre récemment installé et pas encore mis en service a déjà beaucoup souffert, il faudra s'armer de patience pour trouver un fonctionnement normal de ces installations. Le choix du tout aérien fait par la région Bretagne voit ici ses limites, surtout dans les régions de bocage comme en Centre Bretagne.



Cité Kervézennec

Arbres déracinés, branches cassées, routes barrées : partout le même spectacle de désolation. Pour panser les plaies et revoir le bocage d'avant, il faudra plusieurs années voire plusieurs décennies par endroit. Grâce à la mobilisation de tous, les routes ont été dégagées en quelques jours. La commune a fait couper les branches qui menaçaient de tomber sur les routes communales et demande désormais aux propriétaires de s'assurer de la sécurité de leurs biens et de prévoir à présent les travaux d'élagage complémentaires.



Arbres cassés au plan d'eau

Le moral touché :

Personnes isolées : Le défaut de courant et de chauffage nous rappelle aussi notre fragilité individuelle face à l'imprévu.

Pour les plus fragiles d'entre nous, les personnes malades, alitées cet épisode a été vécu de manière encore plus douloureuse. Et dans ces conditions on voit toute l'importance des services sociaux, des services à domicile, du CCAS, de la solidarité et de l'écoute de chacun vis-à-vis de ses voisins. La mairie remercie les personnes qui ont porté à sa connaissance ces situations particulières nécessitant l'appui de la collectivité.

CÉRÉMONIE DE LA PIE

Cérémonie du dimanche 30 juillet 2023 au mémorial de la Pie.

En préambule de la cérémonie anniversaire du 28 juillet 2024 pour les 80 ans de la bataille de La Pie. Le texte ci-dessous retrace les événements qui se sont déroulés le 29 juillet 1944. C'est une page importante de notre histoire du sud-ouest du Centre Bretagne.



Message du Comité Local ANACR (Association Nationale Des Anciens Combattants et Amis de la Résistance)

Le 28 juillet 2024, nous commémorerons le 80ème anniversaire de la bataille du 29 juillet 1944 et les 40 ans de l'érection du Mémorial sur les lieux de cette bataille, au lieu-dit La Pie en Paule, en mémoire à tous ceux qui ont combattu pour résister à l'invasion Allemande, faisant au total 146 victimes.

Depuis le 6 juin 1944, les combats n'ont cessé de s'intensifier contre les Allemands qui sont centrés au carrefour du lieu-dit La Pie, sur la RN 164 entre Carhaix à Rostrenen, donnant accès au pont permettant de franchir le Canal de Nantes à Brest et de rejoindre ainsi le front de Normandie. Toute la région sud-ouest des Côtes-du-Nord est devenue pour eux une zone d'insécurité permanente.

L'Etat Major Allemand a décidé d'anéantir 3 des 4 compagnies du bataillon FTP Guy Môquet, celles de Paule, de la Montagne et du Quinquis de Plévin. Toutefois, il ignore le dispositif adopté par le bataillon et la tactique défensive mise au point en cas d'attaque. Trois bataillons sont disposés en triangle avec au centre à Keroullaire, le P.C et la section de commandement.

Au nord de Plévin, la Cie Auguste Duguay occupe une position fortifiée près du Quinquis. Ses avant-postes en contrôlent toutes les issues, leur rôle étant d'arrêter et de fixer le gros des forces ennemies, pendant que les deux autres, la Cie Pierre Louis Menguy basée entre Plévin et Tréogan, et la Cie Scottet près de Paule conservent leur mobilité afin d'intervenir, le cas échéant, sur les arrières des forces Allemandes.

Le 29 juillet 1944, il fait encore nuit : une belle nuit d'été. Des camions Allemands,

venant de Carhaix, Rostrenen, Gourin et Plouray, circulent tous feux éteints sur les routes, guidés par les miliciens de la Bezen Perrot, cet axe routier du Centre Bretagne étant pour eux d'une importance stratégique. Les Allemands au nombre de 3 000 et puissamment armés se heurtent à l'aube, à Saint Emilion, à des éléments d'un maquis venu du Morbihan. La fusillade éclate, les maquisards surpris par l'arrivée massive des Allemands résistent vaillamment mais doivent « décrocher », non sans causer des pertes sérieuses.

Dépités et furieux, les nazis, par représailles, mettent le feu aux maisons, s'emparent de 8 otages et les fusillent sur le champ.

Les maquisards de la Cie P.L. Menguy ouvrent le feu de leurs armes automatiques. La bataille est d'une extrême violence, l'ennemi est stoppé toute la matinée jusqu'à ce que les renforts lui arrivent.

A l'est du secteur, les Allemands venus de Rostrenen sont interceptés près de Paule par la section « Bouss » de la Cie Scottet-Berthelom et un peu plus loin par la section « Capot » de la même Cie. Une fusillade intense arrête les Allemands qui demandent des renforts. Leurs véhicules sont mitraillés et l'ennemi se replie avec de grosses pertes en hommes et en matériel. Les Allemands rendus furieux par leur échec, mettent le feu aux maisons de Kerhouan en Paule.

Au Nord, la Cie Auguste Duguay retranchée derrière de fortes positions défensives, armée de mitrailleuses et de fusils mitrailleurs bloque les Allemands de Carhaix sous des feux croisés qui, toute la journée, lancent des attaques qui sont tenues en échec. Ils ne trouvent aucun point faible et se retirent à la nuit tombante. Pendant ce

temps, au croisement de La Pie, les renforts Allemands sont attaqués par des maquisards de Kergrist-Moëlou, de Locarn, par des éléments de la Cie Ernest Le Borgne de Callac et par deux sections de la Cie « Charles » du bataillon FTPF « Koenig » venues du Morbihan.

Les camions ennemis stationnés sur la route près du Canal sont mis hors d'usage par le tir des armes automatiques et les Allemands décimés à bout portant. Toute la journée de ce 29 juillet 1944, de l'aube au soir, la bataille s'est poursuivie sans répit. Le soir tombé, les Allemands battent en retraite, leur tentative d'encercllement et d'anéantissement du Bataillon Guy Môquet a échoué.

Le Bataillon Guy Môquet est intact et victorieux...La libération de la Bretagne est en marche.

Au soir même du 29 juillet 1944, la BBC de Londres annonce cette bataille et rend un vibrant hommage à la résistance Bretonne.

Quarante ans plus tard, le 29 juillet 1984, les anciens Combattants du Bataillon Guy Môquet réunis au sein du comité ANACR de Maël-Carhaix / Callac se rassemblent au lieu-dit La Pie, pour une belle journée du souvenir placée sous la présidence du Commandant Rol-Tanguy, membre dirigeant de la Résistance Française, ex Colonel Chef des F.F.I de la région de PARIS en 1944, libérateur de Paris, et d'autres personnalités et en présence d'environ 1 000 personnes pour inaugurer ce mémorial érigé pour rendre hommage aux 146 victimes recensées sur les deux cantons : résistants tués au combat ou fusillés, morts en déportation, victimes civiles, tous morts pour la France.



Cérémonie du 11 novembre 2023

La cérémonie s'est déroulée en présence du maire et des élus, des portes drapeaux des Anciens d'Algérie et d'une délégation des sapeurs-pompiers. Un vin d'honneur a été servi aux participants et à la population pour clôturer cette manifestation.

ANIMATION VÉLO



A l'initiative de la CCKB, une animation vélo a eu lieu sur le marché les jeudis 5 et 12 octobre.

Pour se déplacer et se promener en Centre-Bretagne, le vélo est un bon moyen de locomotion et la communauté des communes a proposé des rencontres, des ateliers de réparation et des discussions sur les endroits les plus sûrs pour se déplacer.

Des conseils d'expert étaient donnés sur la place du marché. Un stand de consultation citoyenne sur les futures infrastructures cyclables de la communauté des communes, un info kiosque sur les solutions pour se déplacer étaient installés.

CLUB DE CYCLOS



La population était présente lors du passage du « Paris / Brest / Paris » notamment le club local de cyclos en attente du passage d'un de leurs membres.

Cette année, c'est Joel Baniel qui a relevé le défi.

Un grand merci au club cyclo pour l'organisation de la soirée du 14 juillet.

ÉCOLE DE FOOT



Noël à l'école de foot de l'US Maël Carhaix organisé par le président Stéphane Le Moal et son équipe d'éducateurs. Une collation et des cadeaux ont été remis aux jeunes du club. Chacun des licenciés de l'école ont reçu un beau blouson aux couleurs du club.

CITY STADE



Le City stade est terminé depuis novembre, cette réalisation permet d'élargir l'éventail des propositions au complexe sportif, à l'intention des jeunes et moins jeunes. Le city se situe à l'arrière de la salle des sports et des tribunes du stade principal. Le terrassement a été réalisé par la société Eiffage et la pose des équipements par la société SDU (Sport Développement Urbain).

- Coût des travaux : 112 819,15 euros HT
- Subvention : 22 563,83 euros HT

En attente de la subvention de l'agence national du sport (ANS)

LES SORTIES DES BALEERIEN



Une sortie à Poul Fétan le 24 août pour les Baleériens et une autre à l'île de Batz le 16 septembre. Tous les rendez-vous du jeudi au plan d'eau ont lieu à 14h, lorsque les randonnées se font sur place et à 13h45, quand elles ont lieu dans une commune voisine.

DANSERIEN KREIZ BREIZH



L'association des Danserien Kreiz Breizh organise des cours d'initiation et de perfectionnement à la salle Arc en Ciel les 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois de 20h à 22h. Durant la période estivale, des initiations à la danse Bretonne ont lieu les 4 mercredis suivant le 14 juillet.

ALORS ON DANSE



Depuis 2019, il n'y avait eu à la salle polyvalente de l'Arc En Ciel, ni bal ni fest-noz en raison des restrictions sanitaires. L'association « Alors on danse » propose ses cours de danses en ligne à quelque 90 adhérents toutes les semaines le mardi après-midi. Pour se remettre en piste, elle avait choisi d'installer cet automne sur scène un orchestre au nom de circonstance : l'Envol !

Le prochain bal est programmé le dimanche 10 novembre 2024 avec l'orchestre « Envol ».

Un beau rendez-vous pour toute l'équipe de la présidente Nicole André qui n'aura pas à regretter cette belle initiative.

Infos : Par soucis d'organisation pour les séances de danse du mardi après-midi, le bureau de l'association a décidé de ne plus prendre de nouvelles inscriptions. Le repas de Noël a eu lieu le mardi 12 décembre à Spézet.

CLUB DES AÎNÉS



Le club des Aînés se retrouve une fois par semaine le mercredi après-midi à partir de 13h30 dans les locaux de l'ancienne cantine de l'école publique. De nouveaux adhérents sont venus grossir l'effectif du club. Toutes personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de la présidente Jocelyne Louet.

MUSÉE DES ARDOISIÈRES



AMÉNAGEMENT BIBLIOTHÈQUE

L'importance du bénévolat

Il faut noter le travail des bénévoles auprès des enseignants des deux écoles. Ce travail permet à 140 enfants de bénéficier d'un accès à ce lieu de culture. Un travail d'échange auprès des résidents de l'Ehpad. Le bénévolat c'est aussi celui des intervenants extérieurs, comme pour la peinture d'une partie du local et l'aménagement d'une pièce pour les bébés lecteurs, le relooking des vieux meubles, la création d'une fresque murale ou encore l'enregistrement informatique de 2 000 livres.

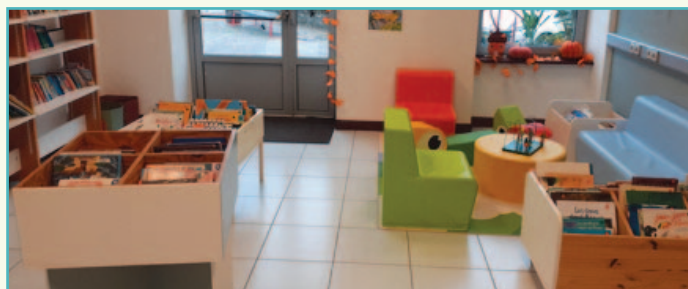


D'autres associations locales sont impliquées ce qui permet de tisser la toile dans une action d'animations collectives : le musée des Ardoisières, La Pierre Bleue, l'OSL, Le Chaudron des ArtsLa bibliothèque centrale des Côtes d'Armor a été sollicitée pour les aménagements. Le passage du bibliobus est prévu 2 fois par an pour étoffer le choix des lecteurs.

Merci à tous, bénévoles de la bibliothèque et non bénévoles pour ce gros travail.



Inauguration de la bibliothèque le 28 octobre 2023 en présence du maire, des élus, bénévoles ainsi que de Guillaume Robic vice-président de la commission culture et Sandra Le Nouvel présidente de la CCKB.



Annie Menguy et Jean Hubert Bouché de l'association Ar Mein Glaz ont été accueillis par Rozenn Vigne directrice de l'Ehpad. Une partie du Musée des ardoisières s'est exportée durant le mois de septembre. Des photos ont été exposées à la salle de restauration pour ne pas empiéter sur l'espace de vie des résidents.

JARDIN D'EAU



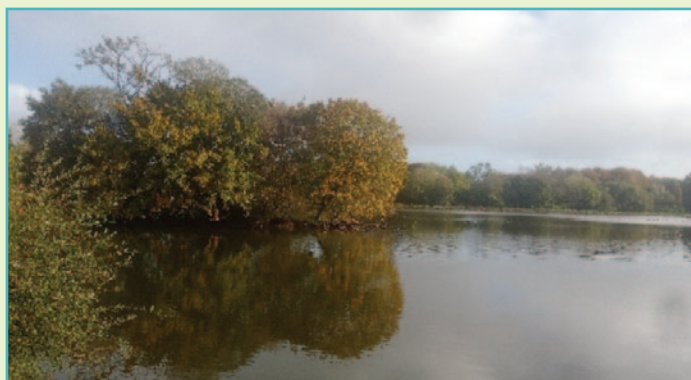
Un groupe de bénévoles s'est constitué au printemps dernier pour entretenir les jardins d'eau de Kervézennec. Les membres de l'association « Men Ched » et les ados du groupe espace vert de l'IME de Carhaix se sont joints à eux le lundi après-midi deux fois par mois pour aider les employés communaux. Ces « lundis de Kervézennec » sont l'occasion pour les bénévoles actuels et ceux qui voudraient

les rejoindre d'échanger sur l'aménagement des jardins. Ils sont supervisés par Noah Guégan, titulaire d'un BTS aménagement paysager récemment embauché par la commune. **Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.**



Travaux en cours autour de la Fontaine à l'entrée du plan d'eau avec la participation des services techniques de la commune

ETANG DES SOURCES : MISE AUX NORMES



Le plan d'eau est classé en catégorie C, à ce titre la commune est tenue à diverses obligations réglementaires sous le contrôle de la DREAL.

L'entreprise ARTELIA a réalisé en 2023 la visite technique approfondie (VTA) et une étude hydraulique pour un coût total de 13 800 euros TTC. La commune de son côté procède à l'enregistrement des interventions, et ouvre un document de surveillance alimenté des données recueillies sur site (variation de hauteur d'eau, suivi de la pluviométrie, observation du barrage...)

Recommandations pour donner suite à l'étude :

Sur le moine de vidange : réparation des fuites avec une mise en œuvre de bétonite (mélange d'argiles), pose de garde-corps, et mise en place d'une échelle limnométriques.

- Abaissement de 20 cm du niveau de l'eau du plan d'eau.
- En contrebas du merlon de terre côté du parking route de Paule, un fossé de drainage et d'observations des éventuelles fuites a été réalisé.
- Entretien de la digue, côté ruisseau venant du bourg. Arbres et arbustes sont à contrôler. Le lierre doit également être coupé sur les grands arbres pour éviter la prise au vent.

- Suivi de la digue et de l'érosion des berges.
- Surveillance des animaux fouisseurs.
- Enlèvement de la jussie, plante invasive.
- Passage caméra dans la canalisation de sortie depuis le moine.

La tempête Ciaran accélère le calendrier des travaux d'égoutage.

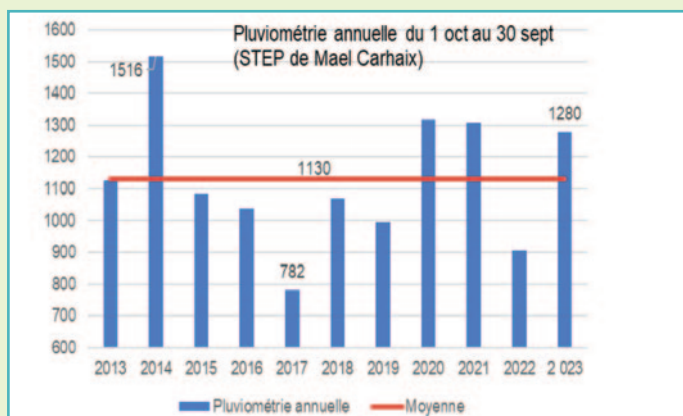
Pluviométrie :

Pour compléter le document de surveillance du plan d'eau, une analyse des données météo enregistrées à la station d'épuration de Mael-Carhaix a été faite.

En moyenne il tombe 3.1 litres de pluie par m² et par jour depuis onze ans. L'eau ne manque pas à Maël-Carhaix c'est l'irrégularité des pluies qui peut poser un problème (1130 mm de pluie en moyenne depuis 2013).

Depuis la phase de recharge de la nappe phréatique à l'automne 2022 jusque fin été 2023, il est tombé 1280 mm, soit 385 mm de plus que l'année précédente.

La pluie est tombée en abondance au cours des mois d'octobre et novembre 2023 avec déjà 323 mm enregistrés.



SAD DU CORONG



L'équipe du SAD du Corong

Le SAD du Corong intervient auprès des aînés, des personnes en situation de handicap, également auprès de personnes ayant besoin de service à la personne sur le territoire de la communauté de communes du Kreiz Breizh et sur l'ancien canton de Callac.

Autre service :

Le service mandataire est un service qui assure la gestion administrative pour des usagers (employeurs) qui emploient directement des salariés. (Bulletin de salaire, contrat...).

Tél. 02 96 24 71 61

4 rue de La Poste, 22340 MAEL CARHAIX

E-mail : maintien-dom.mael-carhaix@wanadoo.fr

M.A.J.I.

Maison d'accueil de jour itinérant

Avec un objectif ambitieux, le SAD de Maël CARHAIX pilote avec le CIAS de Quintin et l'ASAD Argoat la Maison d'accueil de jour itinérant dont les missions sont de préserver l'autonomie des personnes fragilisées, stimuler, entretenir les fonctions cognitives, rompre l'isolement et conserver le lien social.

L'entourage est aussi reconnu dans le processus puisque la MAJI a ouvert depuis septembre dernier des ateliers où la parole des AIDANTS est prise en compte. Ces ateliers ont lieu une fois par mois. Dès à présent vous pouvez vous inscrire en choisissant la thématique qui vous convient : **Partager mon vécu en tant qu'aidant, Exprimer mes sentiments, Prendre soin de soi...**

**Ces ateliers ont lieu de 10H00-12H00 en général le lundi
Au sein du service de soins SAD DU CORONG
4 rue de la poste à MAEL-CARHAIX.**

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter
Véronique MASTIN au 06 77 95 75 94**

TY MAËL



*L'association « La Pierre Bleue »
a organisé le goûter de Noël
pour les résidents.*

*Animation autour
des départs en retraite
de deux membres
du personnel.*



OSL22 gère le centre de loisirs, un espace jeune et des activités sportives.

- Présidente : Rachel Coic
- Directrice : Justine Duigou (partie enfance, jeunesse et sports)
- Directrice adjointe : Ysalis Coic (partie enfance)
- Animatrice BAFA : Sonia Bonetto

Différentes activités sont proposées

Des activités sportives vont reprendre en janvier.

Le centre de loisirs (3/10ans) est ouvert les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 19h

Voyage au ski du 02 au 09 mars 2024 est prévu pour les jeunes de 11 à 18 ans

Loto organisé en janvier.



Infos et inscriptions :
au 06 41 44 94 30

ou par mail : osl22.animation@gmail.com

Dimanche 14 Janvier 2024
LOTO • Maël-Carhaix • 14 H

(Ouverture des portes à 12 h) Animé par Franck
Salle des fêtes
"Arc en Ciel"

L'ALECOB, UN OUTIL DU TERRITOIRE À VOTRE SERVICE

L'ALECOB, un outil du territoire à votre service :

Pour les particuliers :

Vous êtes propriétaires occupant ou bailleur :

- > Vous souhaitez améliorer votre confort ou réduire la **facture énergétique**
- > Vous envisagez des **travaux de rénovation**, d'amélioration de votre **habitat**
- > Vous vous interrogez sur les **dispositifs d'aides**, les types d'installations, les **matériaux**

L'Aleco**b** vous répond au **02 98 99 27 80**, ou par mail à contact@alecob.org sur RDV ou lors de nos permanences (nous contacter)

Adresse Carhaix : 10 Boulevard Jean Moulin
29270 Carhaix-Plouguer

- **Priziac :** de 14h à 17h le 4ème mardi du mois (Mairie)
- **Guémené sur Scorff :** de 14 à 17h le 3ème mardi du mois d'e JANVIER-AVRIL-JUILLET-OCTOBRE (14, rue Joseph Pères dans la maison France Services)
- **Châteauneuf-du-Faou :** de 9h à 12h le 1er mercredi de chaque mois (6 rue de Morlaix - locaux de la communauté de communes de Haute Cornouaille)
- **Plonevez-du-faou :** de 9h30 à 12h le 2ème mercredi de chaque mois (Mairie)
- **Huelgoat :** de 9h à 12h le 4ème vendredi de chaque mois (12, rue du docteur Jacq)
- **Rostrenen :** de 9h à 12h le 3ème mercredi de chaque mois (mairie)
- **Saint Nicolas du Pelem :** de 14h à 17h30 le 2ème jeudi du mois (espace Daourit (ancien super U près de l'église))

Alerte sur les pratiques déloyales et rénovation énergétique :



Le choix de l'entreprise pour vos travaux énergétiques reste de votre responsabilité, seuls les travaux réalisés par une entreprise RGE peuvent bénéficier des aides.

(Voir site : france-renov.gouv.fr)

Les aides sont à demander **avant signature du devis**.

Depuis quelques années, les pratiques déloyales et trompeuses dans le secteur des énergies renouvelables et de la rénovation thermique ont augmenté.

L'Aleco**b** au travers du dispositif France Renov' vous guide et vous informe sur les démarches et les aides (rappel : les aides ne sont pas pérennes et évoluent constamment). En cas de litige, vous pouvez le signaler sur Signal.Conso.Gouv.fr ou contacter RéponseConso au : 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé) ou à DGCCRF - Réponse Conso - BP 60 - 34935 Montpellier Cedex 9.
PS : le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique, sauf si vous avez déjà un contrat en cours d'exécution avec le professionnel.

La lutte contre la précarité énergétique et l'accès aux droits liés à l'habitat :

Votre communauté de communes a décidé de confier à l'ALECOB la mise en œuvre sur le terrain du programmes des Locaux-Moteurs par un portage pédagogique à domicile.

« LE CHAUDRON DES ARTS »

Plusieurs animations (poésie, musique, danse, expositions etc....) ont été organisées par l'association « Le Chaudron des Arts »



L'inauguration du chemin de Betty a eu lieu le 15 août au plan d'eau en présence de la poétesse Betty Yon et du maire Rollande Le Borgne. Cette manifestation faisait suite à un après-midi de poésie et des pauses musicales avec le violoncelliste Armand Zvenigorodsky.



« Danse au Pays de l'Ardoise » était le thème de la fête organisée le dimanche 23 juillet par quatre associations : Ar Mein Glaz, Les Baleériens, Danserien Kreiz Breizh, Le Chaudron des Arts, afin de rendre hommage aux mineurs et aux ardoisiers qui ont marqué de leur empreinte la vie locale du siècle dernier. Le clou du spectacle était la danse contemporaine avec la danseuse Lisa Hampe.



Marché des créateurs le 1er octobre à la salle Arc en Ciel



Le 1 juillet au Jardin d'eau concert de Soig Sibérial avec Alain Genty



Exposition de 27 sculptures sur métal aux couleurs vives d'oiseaux migrateurs de Mich Mao durant tout l'été au plan d'eau.



Un des oiseaux créés par un enfant du Centre de loisirs de Maël-Carhaix (OSL) le 13 décembre 2023 lors d'un atelier du sculpteur Mich Mao

Présentation programme premier semestre 2024

En 2024 le Chaudron des Arts va proposer des événements artistiques et culturels variés : des expositions, des films, des ateliers, des concerts, le marché des créateurs.

L'année commencera par la **Nuit de la Lecture** à la bibliothèque le 20 janvier en collaboration avec les bénévoles bibliothécaires. Des ateliers de lecture seront proposés aux enfants début janvier pour préparer cette manifestation. Suivra à l'Ehpad Ty-Mael une exposition de photographies et des films autour des **Cafés des villages du Centre Bretagne** où chacun pourra reconnaître des visages familiers.

D'autres expositions sont programmées pour cet été. **Des femmes sculptrices** présenteront leur travail autour de l'Étang des Sources du 23 juin au 30 septembre.

Des artistes plasticiens seront invités à la salle de l'Arc-en-Ciel entre le 25 juillet et le 6 août. Par ailleurs les **toiles colorées de Théo**, peintre bien connu en Centre Bretagne, seront accrochées dans les vitrines des magasins de Maël-Carhaix.

Tout au long de l'année, à la demande des bibliothécaires, il sera proposé des expositions d'œuvres créées par les artistes membres de l'association : photographies, peintures et aquarelles, sculptures.

Au printemps l'association proposera des ateliers autour de la laine, du feutrage et du modelage. Pour en connaître les dates, il est recommandé de consulter le site de l'association :

<https://chaudron-des-arts.com>
ou la presse locale.

Début juillet, le Chaudron des Arts et plusieurs associations Maël-Carhaisiennes : Ar Mein Glaz, pour le musée des Ardoisières, les Danserien Kreiz Breizh pour la danse bretonne, les Baleerien Mael pour le club de marche, se proposent d'inviter le Cercle celtique de Spezet pour un spectacle autour de la Mine, chorégraphie qui a remporté tous les suffrages lors de la dernière fête de la Saint Loup à Guingamp.



Les illuminations de Noël

Les illuminations de Noël du 15 décembre ont permis de créer une ambiance de fêtes autour d'un verre de vin chaud, crêpes, chocolats, gâteaux, barbe à papa ...organisées par la municipalité en partenariat avec les parents d'élèves des deux écoles, l'OSL et la bibliothèque. Le public était au rendez-vous ainsi que le Père Noël. Merci à tous pour cette soirée agréable.



Le Père Noël était de passage à la bibliothèque.